

Image not found or type unknown



Une énorme fissure peut être considérée comme un vice caché ?

Par **fabienne BAVARD_old**, le **25/08/2007** à **14:30**

Bonjour,
J'ai acquis l'année dernière en juillet, une maison. Récemment, en retirant le papier peint dans la montée d'escalier intérieure, je me suis aperçu qu'il y avait une énorme fissure très profonde (pas uniquement le plâtre, mais même la brique est cassée). Est-ce-que cela peut-être considéré comme un vice caché ?